

Du Punique au Maghribi
Trajectoires d'une langue sémito-méditerranéenne

Abdou ELIMAM
ENSET, Oran

1. Introduction

Notre papier se fixe pour objectif de relater la situation d'une langue à la fois majoritaire dans le corps social et minorée par l'institution étatique. Cette forme linguistique dont la cohérence d'ensemble l'impose comme un système linguistique majeur. Cette langue qui, dès le IX^{ème} siècle était déjà dotée d'un système graphique singulier (« al-Xatt al-maghribi »). Cette langue qui a vu naître une littérature prestigieuse (« adab az-zadjal ») dès le X^{ème} siècle, en Andalousie, et qui a su la propager, en Afrique du nord, sous les appellations de « melhoun », « âami »; voire de « chaâbi » et que Ibn Khaldoun sut glorifier. Cette langue que Charles Ferguson, en son temps, appela le « maghrebi », suivant en cela le grand orientaliste français, W. Marçais. Cette langue que les orientalistes, précieusement, ont étiquetée « dialecte arabe », sans précaution méthodologique rigoureuse. Créant, de ce fait, une confusion entre les épithètes : « arabe » et « sémitique » - comme si l'on pouvait dire, par exemple, que l'hébreu est un « dialecte arabe » ! Une étude récente (d'abord en 1997, puis reprise en 2003 : A. Elimam, « Le maghribi, alias ed-darija », Ed. Dar El-Gharb, Algérie) montre clairement que le substrat punique représente environ 50% de l'actuelle langue vernaculaire majoritaire du Maghreb. Cette langue qui a fait la gloire de Carthage et que le prince numide, Massinissa, pratiquait en toutes circonstances, a été bien vivace avant l'arrivée de l'Islam en terre du Maghreb – jusqu'au V^{ème} siècle, elle était bel et bien

attestée comme « néo-punique ». L'arrivée de cette sorte de « islamo-arabophonie », langue sémitique également, va favoriser un processus d'individuation linguistique qui, au IX^e siècle, esquissera cette forme, encore vivace, qu'est le maghribi. Malheureusement, les indépendances des pays du Maghreb, au lieu de sonner l'heure de l'émancipation des langues natives, ont minoré ces langues au profit d'une arabisation dont personne ne parvient à déterminer l'ancrage effectif. Même si Tamazight commence à trouver une protection juridique en Algérie et au Maroc, le maghribi, pour sa part continue de se voir marginalisé.

2. Echos d'histoire des langues natives de l'Algérie

Qu'on le déplore ou qu'on s'en félicite, le fait est qu'ils sont bien rares les chercheurs maghrébins à se pencher sur la langue punique. Seuls les Tunisiens, par une sorte de consensus implicite, ont favorisé des recherches orientées exclusivement sur la civilisation carthaginoise. De fait, cette dernière s'implante assez durablement: *grosso modo* du VII^e siècle avant J.-C. jusqu'au II^e siècle de notre ère. Au moins. En prenant en compte les retombées de son influence, cela nous ramène à un bon millénaire et demi de rayonnement actif. Sa langue va devenir le ciment de tous les centres urbains de l'Afrique du Nord et même de l'Ibérie méridionale ; de Carthage (de [qart-ha-dajt] = la nouvelle ville) à Carthagène ("petite Carthage"). C'est dire que la route de l'Andalousie¹⁵ avait été préparée depuis bien longtemps. Le punique s'était naturellement imposé comme langue franche à l'époque ; y compris les princes libyques y recouraient publiquement et l'enseignaient à leurs enfants. On sait que même Rome, après avoir conquis Carthage, n'est pas parvenue à effacer une telle pré-

¹⁵ Cf. José Maria Blázquez : *Fenicios, Griegos y Cartagineses en Occidente*. Ed. Càtedra, 1992.

sence. Que peut-on dire de cette langue et quelle influence aura-t-elle eue sur nos langues actuelles ?

C'est à partir de la fondation de Carthage que s'opère la mise en scène historique des populations berbérophones dans cette Afrique du Nord¹⁶. Apparemment, la progression d'est en ouest des Phéniciens aura été lente et progressive. En effet, la plupart des tombes puniques retrouvées sur tout le littoral algéro-marocain sont datées à partir du VI^e et V^e siècles avant J.-C. Entre la période où Carthage est la métropole de référence, en même temps qu'une puissance commerciale et militaire (sa flotte était sérieusement redoutée par Rome), d'une part; et la période où elle est défaite (par les Romains) en 146 av. J.-C., d'autre part, il s'écoule quelque 7 bons siècles. Siècles pendant lesquels une civilisation nouvelle se met en place et se déploie sur tout cet espace géographique que nous appelons aujourd'hui le Maghreb, plus précisément le littoral maghrébin. Dans ces temps reculés (période allant du VIII^e av. J.-C. au II^e ap. J.-C.), on y construisait déjà des habitations de plusieurs étages ! Bien que l'estimation paraisse exagérée, Strabon lui a attribué pas moins de 700 000 habitants. Outre les constructions navales et la logistique portuaire où ils excellaient, les Puniques étaient réputés pour leur travail du fer, du cuivre, du bronze et des métaux précieux.

Une telle civilisation ne pouvait pas ne pas voir l'influence de sa langue rayonner au-delà de la cité-Etat. Certains (comme Ch. A. Julien) pensent que la survie de la langue punique n'aurait pas dépassé le III^e ap. J.-C. D'autres (comme S. Gsell) pensent plutôt que cette influence linguistique aurait même favorisé l'expansion de l'arabe au Maghreb.

¹⁶ Ch. A. Julien: Histoire de l'Afrique du Nord. Ed. Payot et Rivages, Paris, 1994.

Déplorons tout de même que les quelques références faites çà et là (et plus particulièrement par les intellectuels algériens et marocains) à la langue punique restent fort sommaires et "symptômales"⁽¹⁷⁾. Apparemment, le fait punique au Maghreb semble troubler les adeptes d'idéologies linguistiques et/ou religieuses. Mais il aura également mis en difficulté le travail d'exposition de nombre d'historiens français de l'Afrique du Nord (Ch. A. Julien, St. Gsell, G. Camps, et bien d'autres encore). Il est surprenant de constater que même les chercheurs tunisiens ne se bousculent pas au portillon de la punicité. Pourtant, ils sont les héritiers directs de la civilisation carthaginoise dans cet espace commun qu'est le Maghreb. Mais qu'à cela ne tienne.

Le fait punique ne saurait être incontournable. Car vouloir démunir l'histoire du Maghreb de son passé punique revient à lui spolier la mémoire ; mémoire qui est pourtant bien présente derrière ses mots, ses traditions, ses coutumes, ses techniques agricoles, etc. Autre chose est de se demander quels ont été le poids et l'influence réels de la civilisation punique.

S. Chaker, pour revenir à lui, reconnaît même que les systèmes d'écriture berbères ont subi une certaine influence punique :

"(...) tiffinagh, nominal féminin pluriel est construit sur une racine qui désigne les Phénico-puniques (fnq/fngħ) et devait signifier: "les puniques". Outre l'emprunt ou l'imitation initiale, l'alphabet lybico-berbère a continué de subir une forte pression de l'écriture punique" p.30).

Quoi de plus naturel, me diriez-vous, que de reconnaître les dettes des uns et des autres dans l'élaboration de cultures et de civilisations ? Tous les peuples s'inspirent ou apprennent d'autres peuples, et les Maghrébins aussi ! Cela étant dit, un pré-supposé demeure : celui de l'antériorité de populations, de fait désignées comme "berbères". Comment justifier cela ? Est-ce

¹⁷ Pour reprendre cette expression chère à L. Althusser.

par la langue qu'il parlaient ? Est-ce par les monuments et autres traces archéologiques qu'ils nous ont laissés ? Il nous faudra bien "faire parler" ces traces si nous voulons comprendre quelque chose à cette histoire, à ces véritables fondements identitaires.

Revenons à nos préoccupations linguistiques. Disons que ce qui, aujourd'hui, fonde la berbérité, c'est essentiellement la survie de ses formes linguistiques. C'est à partir du moment où l'on reconnaît que la langue native de groupes sociaux donnés est une langue berbère (parce que rattachée à un générique identitaire) que l'on admet qu'il y a bel et bien des retombées de l'histoire, de notre histoire. Par conséquent, le berbère (utilisons le générique pour des raisons de commodité) est bel et bien attesté et ses origines sont à fouiller dans cette mémoire historique du Maghreb. Travail qui reste à faire, précisons-le. Mais il en est de même de la langue punique. On sait qu'elle se sépare du phénicien et que ses traits se spécifient dès le IV^e av. J.-C. Nous avons donc affaire à une langue maghrébine (ou nord-africaine) qui se singularise et prend des traits spécifiques qui la distinguent dorénavant de la langue phénicienne. Rappelons-nous que les langues natives se reproduisent et traversent l'histoire quand bien même elles sont minorées et que les différents pouvoirs les marginalisent. Leur survie, ces langues la doivent à leur nature même : ce sont des langues naturelles. Le punique, en devenant langue native de locuteurs maghrébins, finit, tout naturellement, par s'installer et gagner en audience. Qu'est devenue cette langue ? Nous pensons, pour notre part, que le punique, parce qu'il s'agit précisément d'une langue native, a traversé le temps en empruntant aux autres formations langagières que le Maghreb a pu porter. Il s'est enrichi d'apports variés (berbère, latin, grec, turc, arabe,

etc.) et poursuit, de nos jours, sa trajectoire historique et culturelle sous l'appellation actuelle, audacieuse, de "darija¹⁸".

L'autonomie des "principautés" et autres "royaumes" autochtones ayant toujours été respectée par Carthage, comment expliquer que ces mêmes populations soient devenues punico-phones ? A moins qu'elles n'aient été bilingues ? Toujours est-il qu'il est bien surprenant qu'un groupe linguistique donné puisse, à ce point, minorer sa langue... alors qu'il n'existe aucune oppression extérieure l'y contraignant. La seule explication que nous voyons, c'est que les populations en question étaient précisément bilingues mais que la langue dominante et consensuelle était le punique. Sans cette explication, la berbérophonie, qui a su survivre chez bien des groupes sociaux au Maghreb, n'aurait aucun fondement social et historique. Il reste du travail à faire pour tirer tout cela au clair en évitant les démarches à la fois autoritaires et totalitaires... Retenons, pour ce qui concerne notre propos principal, qu'à l'aube de la propagation de l'Islam en terre maghrébine, les populations autochtones paysannes sont bilingues (punique/néo-punique et libyque) pendant que les populations autochtones citadines sont trilingues (punique/néo-punique, libyque et latin/grec). Et c'est ce patrimoine sémitique qui sera mis à profit dans la rencontre avec le texte coranique et le message islamique qui lui est associé. Ce qui devrait nous conduire à admettre qu'il y a eu islamisation et non pas arabisation du Maghreb.

Cette question d'arabisation des autochtones n'est qu'une vue de l'esprit. Il y a eu des apports lexicaux, stylistiques et même, parfois, morphologiques – ce qui n'est pas étonnant en domaine sémitique – mais pas de substitution. On peut donc considérer, en toute bonne foi, que l'influence des formes linguistiques arabes – parmi tant d'autres – a fait évoluer le puni-

¹⁸ Soit « dialecte » de l'arabe.

que, cette langue native et maternelle. Cette évolution arrivera à maturité dès le XI^e-XII^e siècle pour donner vie à une nouvelle entité linguistique naturelle : la langue maghrébine; ce que nous appelons le maghribi. Il suffirait de lire la poésie et les qassidate de l'époque (et la littérature "ez-zajjal" en Andalousie) pour se convaincre de la fertilité et de la vitalité d'une telle langue. Il est vrai que la vision dominante – et spontanément "savante" – désigne cette langue comme "dialecte arabe", ce qu'elle n'est pas. Il serait plus juste de dire que le maghribi est une langue sémitique. Elle préexiste même à l'arabe qui est une élaboration (*in vitro*) relativement récente (Xe-XI^e siècle J.-C.). Bref, le maghribi n'a rien à envier à quelque langue (naturelle) que ce soit. Il a un espace géographique, il a ses locuteurs natifs, il a une histoire sociale et humaine.

Il y a eu effectivement processus d'individuation linguistique¹⁹ en Afrique du Nord. Le punique a débouché sur l'éclosion de la langue maghribie – à côté du berbère, certes. Ailleurs, il a débouché sur l'égyptien, le libanais, le syrien, l'irakien, etc. Toutes ces sociétés, qui étaient locutrices de langues sémitiques, ont, en accompagnement de la civilisation islamique, vu leurs langues s'enrichir. Ces "plus" linguistiques ont débouché sur des individuations linguistiques qui, d'une part, marquent et scellent la spécificité; et, d'autre part, autorisent des rapprochements entre elles (même famille linguistique et civilisationnelle). Ce que chacune d'elles a, pour sa part, emprunté aux expressions de la civilisation musulmane va, nécessairement, se retrouver chez les autres.

Les Maghrébins, plus particulièrement, gagneraient en combativité identitaire et émancipatrice en envisageant cette part de vérité. Il serait temps qu'ils cessent de s'apitoyer sur un sort séculaire qui aurait vu leurs "belles cités" et leurs "grandes

¹⁹ Soit l'émergence historique d'un système linguistique autonome et singulier.

valeurs humanitaires" détruites à jamais par "ces étrangers qui les ont colonisés". Et du coup, ils perdent tout : "leur" belle langue arabe, "leurs" savoir-faire, "leurs" sciences, "leurs" territoires, etc. Est-il possible, à ce point, de perdre un tel génie ? Ces choses-là sont aux fondements de la culture ; elles sont sociales. Mais ont-elles jamais été socialisées au Maghreb ? Ces belles choses qui fondent nos mythes "d'arabes dépossédés", qui s'en prévalait réellement ? La réalité, encore une fois, est simple et têtue. Il y avait, d'un côté, ceux qui avaient accès à la "belle langue", à la poésie, à la science et toutes ces choses de prestige. Ils passaient leur temps à faire et défaire des alliances, à se guerroyer, pour conserver ou prendre le pouvoir. De l'autre côté, sont les populations autochtones serviles, vouées à elles-mêmes. Populations qui vivaient, tout de même, dans des rapports claniques et régionaux très forts. On sait que la décadence de la civilisation musulmane est entamée au moment où se décompose l'Empire Almohade.

Cet éclatement va progressivement tendre vers un effondrement absolu. A tel point qu'à la fin du XV^e siècle, ce vaste territoire ressemble à un immense morceau de "gruyère" sociopolitique.

Ce n'est qu'après une érosion de plus de deux siècles que finissent par arriver et les Turcs et les Espagnols et, plus tardivement, les Français. Le mythe de cette grandeur (de classes sociales privilégiées), que l'on sert aux enfants du Maghreb en guise de réponse à leurs demandes d'émancipation, apparaît dès lors comme un procédé frustrant. Ce qui a toujours caractérisé les tenants de cette civilisation, c'est, précisément, qu'ils aient su entretenir la dualité sociale, économique, culturelle et linguistique dans cette société maghrébine. Mis à part quelques "happy few", le reste de la population n'avait pas accès aux outils de son émancipation. Et le décalage entre les langues de cette population et la langue arabe n'a fait que reculer

l'heure de ladite émancipation. Il est un fait que chaque contrée arabophone se prétend la plus proche du "fasiH". Le Maghrébin vous le dira, le Syrien vous le dira, l'Egyptien vous le dira, le Saoudien vous le dira ... Tous le disent. Et tous ont, quelque part, raison. Car la langue arabe est cette illusion qui vient orner la langue locale que produisent les "lettrés". Aussi paradoxal que cela puisse paraître, la meilleure façon "d'arabiser" consiste à enseigner la langue native locale, dans un premier temps; et, dans un second temps, enseigner les formes ornementales ou "classiques". Quant au Coran, on ne peut accéder sérieusement à son contenu que par l'étude des langues sémitiques mais également d'autres langues telles que le latin, le grec, le perse, etc. En restituant au Coran sa dimension polyglotte et universelle, on réduira le joug de « la-langue-de-compilation ». Du même coup, seront libérés les individus frustrés, dès leur jeune âge, de leurs langues maternelles. Ce faisant, sera respectée l'ouverture universelle, et par conséquent polyglotte, dont a été porteur le texte coranique.

3. Profil sociolinguistique de l'Algérie

A l'orée de ce 21^{ème} siècle, les trois pays de l'Afrique septentrionale présentent un profil sociolinguistique quasi identique. Les ensembles linguistiques qui le jalonnent témoignent tous à la fois de cohérence (de système) et d'inter-compréhension.

Les espaces linguistiques vernaculaires et, par conséquent, natifs, relèvent de deux aires linguistiques distinctes: l'une chamito-sémitique et, l'autre sémito-méditerranéenne. Certes, il existe des variations interdialectales plus ou moins marquées – essentiellement sur un plan phonologique -. Cependant il conviendrait d'assumer que derrière des variations minimales, se profilent deux langues vernaculaires à la fois natives et naturelles :

- Le vernaculaire majoritaire - désigné à tort comme un « dialecte arabe »- et que nous appelons **le maghribi** ; suivant en cela aussi bien W. Marçais. C. Ferguson et bien d'autres encore²⁰.
- Le vernaculaire minoritaire est traditionnellement désigné par le générique « berbère ». Cependant les militants de la berbérophonie lui préfère celui de **tamazight**.

Les espaces institutionnels, pour leur part, recourent soit à la langue arabe - langue « nationale » et officielle -, soit à la langue française -langue de communication internationale. Depuis peu, tamazight s'est vu reconnaître un statut de « langue nationale »; rejoignant, ainsi, le peloton des langues jouissant d'un prestige institutionnel – et donc d'une protection juridique. Regrettons, que dans ce contexte, une confusion « lexicale » -bien entretenue- assimile l'arabe au maghribi²¹ ; ce qui dispense d'émanciper juridiquement cette langue vernaculaire, pourtant très largement majoritaire !

Langues institutionnelles

L'arabe : une norme en décalage socio-historique

La norme linguistique arabe qui s'élabore effectivement au VII^{ème} siècle, vise à doter les musulmans d'un même code de lecture du Livre Saint. Mais cette vision généreuse est vite subsumée par la mécanique de la reproduction du pouvoir temporel qui, précisément, prend appui sur cette perspective (illusoire) d'unicité linguistique. L'arabisation commence très

²⁰ C.f. C. Ferguson ,1959 (p. 340), Hary benjamin, 2003 (p. 68), et, plus généralement les linguistes moyen-orientaux lorsqu'ils désignent le vernaculaire sémitique nord africain.

²¹ Notons que ce raccourci lexical permet d'affirmer que « l'arabe est bel et bien consacrée langue nationale » ; reconnaître le maghribi serait donc redondant ...

tôt (VIII^e/IX^e siècle) et, très tôt, ses effets sont dénoncés par des savants arabes tels que Ibnu Jinni (auteur de *Al-Khassais* – «Les particularismes»). En effet la forme linguistique du Coran n'est pas la réplique d'une langue unique mais fait fonds sur un ensemble de langues (ainsi que le démontrent, entre autres : Ibnu Jarir ou bien Assayouti voire Aleiman Ibnu Naqib - tous savants des VIII^e et IX^e siècles²²). L'idiome des Qoreychis (tribu natale du Prophète Mohammed) n'y est représenté qu'à hauteur de 27% ! Certes la forme linguistique demeure sémitique, mais les emprunts à des langues aussi lointaines que le *persan* ou le *hindi*, sans mentionner le *grec*, le *latin* ; voire le *berbère*, sont légions. Ceci est une première caractéristique, recouverte du sceau du tabou, malheureusement. La seconde, probablement la plus "intrigante", est que la forme linguistique du Coran n'a jamais, au grand jamais, donné corps à une langue maternelle et naturelle²³. Il n'est attesté nulle part d'enfant qui soit né avec la forme linguistique du Coran comme langue maternelle. Et cela malgré les 15 siècles d'efforts permanents d'arabisation. On a certes produit un espace "arabe moderne" qui se cristallise dans les médias et la littérature. Cependant, y compris cet "arabe moderne" n'est jamais parvenu - pour des raisons différentes- à devenir la langue maternelle de quiconque! Une fois la zone de l'écrit franchie, les locuteurs arabes reviennent à leurs langues natives et maternelles (ce que l'on désigne injustement de "dialectes") ; langues dotées de systèmes d'écriture, soit dit en passant.

On pourrait reprocher à notre argumentation de faire fi de tout un patrimoine littéraire arabe qui fait – à juste titre - la fierté des arabophones. L'explication est fort simple : il s'agit de

²² C.f. Entre autres sources : Blachère (1992) ; Hadj Salah A.(1978), A. Elimam (2003).

²³ Voilà de quoi apporter de l'eau au moulin de la thèse chomskienne en faveur de la Grammaire Universelle ainsi que de la nature innée de la capacité de langage chez l'humain.

textes écrits/produits dans les langues de Syrie, du Liban, de l'Irak, de l'Égypte, de l'Arabie Saoudite, du Yémen, etc. En somme, et c'est là que la notion d'*arabe moderne* prend tout son sens, il s'agit de langues parentes qui, chacune pour ce qui la concerne, servent de support à des efforts d'universalisation. Tout texte arabe qui nous parvient est, par conséquent, de l'égyptien post-édité pour un public plus large, du syrien post-édité pour un public plus large, de l'arabe saoudien (qoraïchite) post-édité pour un public plus large, etc. L'arabe moderne n'est qu'un aménagement bureaucratique de la norme arabe. Une élaboration officinale plutôt que l'émanation naturelle de locuteurs effectifs²⁴. Or il est établi que toute langue (ou idiome) qui a une existence singulière repose sur un territoire de même qu'elle est porteuse d'une mémoire collective - seule garante de la culture et de la pérennisation du collectif qui la fonde. Et, reconnaître ces êtres socio-historiques que sont les langues singulières, revient à s'interroger sérieusement sur le statut véritable de cette norme linguistique pan-arabe. D'autant plus que n'ayant pas d'existence singulière, elle tend à occuper l'espace propre aux différentes langues porteuses de la mémoire collective; en même temps qu'elle se substitue à elles - institutionnellement. D'où son statut supra-national.

Tamazight : langue naturelle et maternelle

Il aura fallu près de 40 ans d'indépendance pour que l'État algérien admette et reconnaisse un statut national à l'amazighité. En Algérie, *tamazight* est utilisé comme terme générique symbolisant les différentes variétés berbérophones. L'aire berbérophone est attestée au Maghreb depuis plus de trois mille ans. Les différents maîtres de ces contrées ont certes minoré les idiomes berbères, mais ces derniers ont su per-

²⁴ On trouvera quelques échos à nos thèses dans le travail passionnant qu'a produit N. Haeri (2003).

durer et se montrer, de nos jours, très actifs. Le fait qu'il n'y ait pas eu de codification est le résultat du statut politique (de langue minorée et non reconnue par les instances officielles) et non pas d'un "défaut de la nature". En effet, les langues naturelles reposent toutes sur une même langue-matrice universelle (pour faire références aux travaux récents de la linguistique chomskyenne²⁵) et, par conséquent, possèdent toutes les mêmes potentialités. Il en est des langues comme des autres créatures, oserions-nous ajouter. On ne peut donc faire le procès d'une langue. On peut tout au plus reprocher à ses locuteurs de ne s'être pas émancipés. Ce ne sont pas les langues qui émancipent les hommes, mais l'émancipation des hommes qui élève leurs langues aux rangs de langues de civilisation et de prestige. Les Algériens berbérophones, au même titre que leurs compatriotes maghribiphones, ont souffert de longues colonisations. C'est là la raison de la mise à l'écart de leurs langues. Rejeter tamazight (ou le maghribi) pour cause de minoration revient à conforter l'avalissement des colonialismes et perpétuer cet état d'assujettissement. Par ailleurs, autant on peut s'interroger sur l'impossible « domestication » de la langue arabe (c.f. le non succès de l'arabisation), autant on doit s'émerveiller des capacités de tamazight à s'être pérennisée depuis des millénaires. La raison est que tamazight, au même titre que le maghribi, est une langue naturelle et native.

Le français, langue étrangère d'ouvertures

En tant qu'ancienne colonie française, l'Algérie a vu la langue française s'y ancrer jusqu'à se pérenniser ; en contrariant certaines velléités francophobes contemporaines²⁶. Certes la poli-

²⁵ N. Chomsky (2000), notamment

²⁶ Les réflexes francophobes, en Algérie, sont suspects car l'Algérie est un pays indépendant et souverain depuis juillet 1962. Il n'y au-

tique d'arabisation, volontariste et irréaliste, visait à réoccuper les espaces francophiles, mais force est de constater que cela demeura un vœu pieux. En réalité, là où on attendait une «réhabilitation identitaire», une régression spectaculaire émergea. L'utilisation de la langue arabe n'a pu s'imposer comme alternative viable au français dans les domaines névralgiques de la vie économique, scientifique et culturelle. C'est partant d'un tel constat – refoulé des espaces publics – que les dirigeants actuels se résignèrent à «s'en retourner» vers la langue française. Et depuis 1999²⁷ une sorte de retour de la langue française s'opère avec beaucoup de prudence, faut-il le souligner. Il y a eu un effet «Bouteflika» qui, après avoir levé quelques tabous idéologiques, aura permis à la langue française de retrouver une place privilégiée. Naturellement. Dans les faits, le français rejoint l'école primaire à compter de la deuxième année et bien des enseignements, dans le supérieur, retrouvent, également, le véhicule francophone.

Notons que le problème linguistique majeur de l'Algérie ne concerne ni le français, ni l'arabe (qui, non seulement sont très bien dotées par ailleurs mais qui, de plus, n'attendent pas après l'Algérie pour leur épanouissement). Cependant, autant l'arabe, langue nationale et officielle, voit son statut réglé, autant la place du français mérite une position claire. En effet, de nos jours, le français apparaît comme une alternative à l'anglo-américain dans de nombreux pays arabes (Palestine, Syrie, Liban, Egypte, Tunisie, Maroc, Mauritanie). L'Algérie est, à cet égard, dotée d'un potentiel non négligeable. Ce qui devrait lui permettre d'occuper une place un peu plus prépondérante

rait donc plus à craindre quelque suprématie française sur la société algérienne ... à moins d'en souhaiter le retour. Souhait bien vain !

²⁷ En somme depuis l'élection à la Présidence de la République algérienne de Abdelaziz Bouteflika

dans le concert des pays arabes ayant "le français en partage", pour reprendre l'expression en vogue²⁸, actuellement.

La langue minorée

Si l'Afrique du nord a été le berceau de nombreuses civilisations, les seuls substrats linguistiques prépondérants proviennent du *punique*²⁹, d'une part; et du *lybique*, d'autre part. Le punique qui semble avoir été sinon une langue franche, du moins une langue de civilisation hégémonique, a été l'idiome majoritaire de l'Empire carthaginois. Ce fut, sans conteste, la langue « officielle » du prince numide Massinissa³⁰. Et c'est ce même punique qui a nourri l'émergence de ce que, de nos jours, nous appelons le *maghribi*. L'appellation *maghribi* nous provient des linguistes moyen-orientaux qui désignent ainsi les "parlers" non berbérophones du Maghreb – c'est probablement la même source qui encouragea aussi bien C. Ferguson que W. Marçais à faire usage de « maghribi » plutôt que de « arabe dialectal ». Le lybique, pour sa part, a servi de substrat aux formes contemporaines du berbère; *tamazight*, en somme³¹. La lente évolution du punique, langue de la civilisation carthaginoise, vers le néo-punique (attesté lors de la présence romaine) puis vers le maghribi, est largement attestée par l'étude de stèles et autres inscriptions puniques³². Ces idiomes spécifiquement nord africains existaient donc bien avant la diffusion de l'Islam dans ces contrées. La langue punique (sorte

²⁸ Le monde de la francophonie organisée se retrouve dans ce slogan, respectueux des spécificités de chacun.

²⁹ Pour plus d'information, se reporter à notre ouvrage « Le maghribi, alias ed-darija »

³⁰ Massinissa, contrairement à ce que bien des militants de la cause amazighe, en Algérie, pensent, parlait punique et non pas berbère !

³¹ Pour plus d'information, se reporter à Chaker (1984)

³² Se reporter notamment au « Corpus », disponible à la bibliothèque de Carthage

d'extension du cananéen ayant subi une individuation) est, au même titre que l'araméen, l'hébreu ou l'arabe, une langue sémitique. Leurs morphologies sont similaires et leurs lexiques basés sur un fonds commun, partagé par toutes les langues sémitiques. Cela expliquerait la raison pour laquelle les habitants d'Afrique du nord ont «percuté» à la forme linguistique du message coranique³³. Les efforts d'intercompréhension n'étaient pas insurmontables. Par la suite, cette langue naturelle que, de nos jours, nous appelons le maghribi, s'est développée au contact de l'arabe, sous sa forme codifiée, en y opérant de nombreux emprunts mais sans s'y identifier. Force est de constater que le maghribi continue d'être une langue maternelle et native, alors que l'arabe n'y soit pas parvenu!

Le même phénomène est attestable dans les pays du Moyen-Orient où les langues du terroir circulent de manière fort aisée dans toutes les institutions ... dès lors que l'on se retrouve dans un contexte oral. Y compris les conférences dispensées dans les plus grandes universités ont lieu dans la langue maternelle des étudiants (en jordano-palestinien, en syrien, en égyptien, etc.). C'est d'ailleurs cette reconnaissance de fait des langues natives qui facilite l'arabisation ... à l'écrit dans ces pays là³⁴.

³³ Cette hypothèse nous semble bien plus plausible que la thèse de W. Marçais pour qui, les autochtones auraient spontanément troqué leurs langues pour l'arabe !

³⁴ Il est établi que les efforts d'arabisation connaissent un plus grand succès dans les pays du Moyen-orient qu'en Algérie. Cela est dû au fait que les langues maternelles, dans ces pays là, ne sont pas exclues de l'espace public. Le sujets locuteurs ne troquent pas leurs langues contre la langue de l'écrit. Ils savent passer de l'une à l'autre ; contrairement à ce qui s'est passé en Algérie.

4. L'aire sémito-méditerranéenne

Les langues sémitiques

On sait que la récurrence de traits morphosyntaxiques particuliers a permis de regrouper bon nombre de langues sous le générique de « langues sémitiques ». Les locuteurs natifs de cette aire linguistique partagent un fonds commun de schèmes (racines, en quelque sorte) et bien des traits sémantiques. C'est ainsi que le schème [MLK] (³⁵) peut donner, par exemple, :

- en hébreu: malakh, "être ou devenir roi"; melek, "roi"; malkah, "reine"; mamlakhah, "royaume".
- en syriaque, forme évoluée de l'araméen, on aura: melakh, "donner un conseil"; amlekh, "régner"; ettamlekh, "régner"; malko, "roi".

Rappelons que ces langues s'écrivent sans voyelles, ce qui tend à les assimiler, d'une certaine manière. Cependant elles ont bien une identité propre qui nous permet de les distinguer. Notons, également, que l'alphabet « arabe » de nos jours, était précisément celui utilisé pour la transcription de la langue *syriaque*. Il n'a été introduit pour transcrire les formes linguistiques de la péninsule arabe qu'un siècle et demi avant l'Hégire; jusque-là l'alphabet utilisé était *l'arabique*. C'est à l'émergence de la civilisation arabo-islamique que l'on doit, fort probablement, la confusion entretenue entre « sémitique » et « arabe ». Voyons comment cela a bien pu survenir.

La codification de l'arabe prend ancrage et légitimité dans une référence automatique à la forme linguistique du Coran. Rappelons que cela intervient plus d'un siècle après la Révélation du Texte sacré. Or la forme linguistique coranique regorge

³⁵ Exemple emprunté à Ch. Robin (1992), "Les langues de la péninsule arabique", in *L'Arabie antique*, p.90, Edi. Sud.

d'emprunts syntaxiques et lexicaux provenant d'une bonne trentaine d'idiomes recensés. Face à une telle aporie, les codificateurs se sont mis en tête de constituer une langue "pure" et "agréable à l'ouïe" : une langue « FaçiHa ³⁶ ». Une langue qui puisse « mimer » la forme linguistique du Coran. Ainsi s'étaient-ils mis en quête des "meilleures" occurrences à partir d'une multitude d'idiomes "non contaminés" par des langues non arabes ... sous prétexte de recherche de formes « Façi-ha ³⁷ ». Là résident les raisons historiques d'une hypostase linguistique qui s'est présentée en tant qu'aporie aux générations suivantes. En fait, ses codificateurs pris des produits finis pour les isoler, ensuite, de leurs mécanismes linguistiques natifs. De la sorte, ils avaient codifié un ensemble de formes coupées de leurs fondements humains et socio-historiques³⁸. L'impossible avait ainsi été tenté: unifier des formes linguistiques hétérogènes.

De nos jours, le paradoxe que vivent tous les « arabophones » est tel qu'ils ont tous le sentiment de reconnaître partiellement leur propre langue dans la forme « classique ». L'impossible persiste, cependant. Les mécanismes linguistiques sous-jacents ne se reproduisent pas par la naissance des locuteurs – ce qui est le propre de toute langue naturelle. De la sorte, en situation d'échange international, tout arabophone se sent plus à l'aise en position de compréhension plutôt qu'en position de production. Ceci peut largement expliquer le paradoxe linguistique arabophone dans sa version maghrébine.

³⁶ Il n'est pas inutile de rappeler que [fasih] avait pour synonyme [ʕarabīyan], soit « intelligible », « compréhensible », « d'élocution aisée », etc.

³⁷ Pour de plus amples développements, se référer à A. Hadj-Salah (1978)

³⁸ L'effet d'hypostase repose précisément sur la réification des produits de l'activité langagière, qui est avant tout énergie d'un sujet parlant et non pas énergie en soi !

Savoir l'impossible ancrage de la langue arabe en tant que langue native, après plus de deux générations d'arabisation.

Du punique au maghribi

Si l'arabisation rencontre l'aporie qui en est à la source, elle entretient également une confusion endémique en assimilant la langue sémitique du Maghreb septentrional à une « dégénérescence » de l'arabe. A telle enseigne que l'équivalent arabe de « dialecte » signifie sous-langue, voire langue-fille. Une telle sous-catégorisation, avec son présupposé minorant, a pour effet majeur de réduire le substrat punique de cette langue au silence. A la fois chez les dirigeants, mais également chez une majorité de linguistes algériens³⁹ fascinés par le discours idéologique dominant (qu'il soit « arabiste » ou bien « berbériste »). Et pourtant cette langue majoritaire dans la société est attestée dès le VI^e siècle avant notre ère. Elle est la langue de la grande Carthage. Elle sera, après la conquête romaine de l'empire carthaginois, toujours attestée sous l'étiquette de « néo-punique ». Des traces remontant au V^e siècle de notre ère témoignent de la vivacité de cette langue. Et c'est cette même langue sémitique (ou plutôt sémito-méditerranéenne⁴⁰) qui, à compter du IX^e siècle de notre ère, entrera en contact avec l'arabe des conquérants islamisants⁴¹. C'est de ce contact des langues que finira par se singulariser la forme actuelle de ce que nous appelons le maghribi. Pour permettre au lecteur de se faire une petite idée, nous nous proposons de comparer une petite liste de mots puniques tirés des passages puniques en

³⁹ L'indigence de leur formation étant peut-être à la source ...

⁴⁰ Cette notion de « sémito-méditerranéen » rend compte de manière plus fine de la réalité linguistique du bassin méditerranéen, nous semble-t-il.

⁴¹ Nuance à souligner car les conquérants n'étaient pas tous « arabophones », mais, bien souvent, des mercenaires venus de n'importe où.

transcription latine dans le *Poenulus* de *Plaute* (cité par Szyner M.-1967).

Ajoutons à cet échantillon du substrat punique une observation sur l'écriture. En effet, il est universellement attesté que l'alphabet phénicien/punique a servi de modèle déterminant, entre autres, à l'élaboration des alphabets grec et hébreu. Y compris les populations libyco-phonnes ont adopté, il faut le souligner, et adapté cet alphabet-là à leur langue; d'où le nom de tiffinagh (ti + finagh = les (féminin) puniques). Cette écriture est disponible dans de nombreuses traces archéologiques (stèles et autres vestiges) dispersées sur tout le littoral nord africain ; y compris jusqu'à l'actuelle Agadir (Maroc). Tout cela ne serait pas si surprenant si l'on admet que le rayonnement de la langue et de la culture carthaginoises sont une réalité refoulée certes, mais réalité quand même. N'oublions pas tous ces efforts prodigués par les puissances qui se substituent à Carthage – et plus particulièrement Rome – pour faire disparaître les vestiges puniques. Tant et si bien qu'aujourd'hui, hormis les quelques témoignages (monuments, stèles, monnaie, etc.) physiques de cette période, que nous reste-t-il sinon ces langues natives du Maghreb septentrional ?

PUNIQUE	MAGRIBI	FRANCAIS	Nouvelle valeur
□b	□b	<i>Père</i>	
□dem	□dem	<i>Etre humain</i>	
aX	AX	<i>Frère</i>	
um	Um	<i>Mère</i>	
em ... em	em ... em	<i>Ou bien ... ou</i>	
□m□n a	□m□n a	<i>Caution</i>	
□nk	□na	<i>Je (moi)</i>	□nk = <i>Je en berbère</i>
ardz	ard/ard z	<i>Terre</i>	
ha huw	ha huwa	<i>Le voilà</i>	
kul	Kul	<i>Tout(e)</i>	
b□□d	b□□d	<i>Quand</i>	<i>Après</i>
□s'al	□s'al	<i>Demander</i>	
bi	Bi	<i>Avec</i>	
ben	Ben	<i>Fils</i>	
bny	Bniy	<i>Construire</i>	
bent	Bent	<i>Fille</i>	
b□rek	b□rek	<i>Bénir</i>	
biyt	Biyt	<i>Maison, dynastie</i>	
beyen	Beyen	<i>Montrer /révéler</i>	
Haresh	Haresh	<i>Labourer</i>	<i>Aplanir</i>
□ad	□ad	<i>Comme</i>	<i>Encore</i>
□abd	□abd	<i>Servant</i>	
□□l	□□l	<i>Dessus</i>	
□□le m	□□la m	<i>Eternité</i>	
□□m	□□m	<i>Peuple</i>	
f□el	f□el	<i>Faire</i>	
gbel	Qbil	<i>Territoire</i>	<i>Montagne</i>

hn'	hn'	<i>quiétude</i>	
hniy	Hna/hnaya	<i>Ici</i>	
Hayim	Hayat	<i>Vie</i>	
ken	Ken/kayen	<i>Etre</i>	

Notes à propos de cette transcription

[°] α λα παλευρ δε <°αιν>

[ε] a la valeur de la voyelle [ae]

[X] a la valeur de la « jota » espagnole

Pour le chercheur, leurs survivances sont les seules attestations têtues d'une continuité historique dont témoigne cette filiation linguistique. Certes, le punique évolue sous les formes de ce que nous appelons le *maghribi*. De même que le libyque évolue sous les formes du berbère. Pour sa part, l'arabe classique a occupé la place de langue franche – particulièrement entre les XI^e et XV^e siècles. D'ailleurs, l'apprentissage du Coran s'est toujours accompagné – et ce phénomène perdure encore de nos jours – d'explications et de commentaires ayant toujours recouru aux langues natives des fidèles.

5. Vers une émancipation des langues natives du Maghreb ?

Il sera certainement bien plus difficile de convaincre les dirigeants maghrébins d'émanciper le maghribi que de reconnaître une certaine place à tamazight. La confusion entre maghribi et arabe est si profondément ancrée – confusion qui a trouvé un renfort « scientifique » dans la caricature du schéma diglossi-

que⁴² – qu'elle exigera une prise de position ferme et sans équivoque. Certes le fardeau de l'islam – dont le véhicule linguistique restera la langue arabe telle qu'elle a été codifiée – parasite quelque peu la clairvoyance des dirigeants maghrébins. Ces derniers continuent de croire que « la langue de Dieu » (i.e. la langue du Coran) finira par être domestiquée par eux au point de devenir la langue « nationale » de chaque nation arabe. Pourtant leurs ambitions linguistiques rencontrent, depuis plus de 15 siècles, un obstacle incompréhensible. C'est ainsi que leur appartenance à un ensemble géo-politique finit par obscurcir leurs visions nationales et démocratiques. A tel point que la question linguistique nationale se voit reléguer au second plan ; au profit d'un alignement de principe. Un tel aveuglement se traduit par des décisions anachroniques en matière de politique culturelle et éducative, en particulier. Il faut espérer que les expériences internationales en la matière, et plus particulièrement les études financées par la Banque Mondiale sur les langues autochtones⁴³, aient des retombées sur les décisions des dirigeants maghrébins. Tout le monde en tirerait profit : la bonne gérance, l'équilibre psychologique des locuteurs et le processus de développement. Car si la démocratie doit être considérée comme moyen – en même temps qu'idéal - comment l'enraciner en niant les langues natives ? D'autant plus qu'il n'y en a que deux : tamazight et maghribi ! Même si l'Algérie doit conserver comme langue officielle, cette langue commune au monde arabe, elle ne peut tourner le dos à ses langues natives ; au risque de refuser d'assumer sa spécificité. Il lui faudra donc offrir un espace légitime à ses langues naturelles et natives. La Constitution pourrait alors reconnaître une co-officialité aussi bien à tamazight qu'au

⁴² Il faut dire que le schéma, bien caricatural, de la diglossie, est très souvent repris sur cette question ; comme si seule cette approche était à retenir de toute la littérature sociolinguistique !

⁴³ Nous pensons à la communication de Klauss au congrès de linguapax, 2004

maghribi. Bien que dans les faits, *hic et nunc*, le maghribi soit, effectivement, une langue consensuelle dans tout le Maghreb. Y compris les populations berbérophones y recourent quasi quotidiennement.

Références :

- Chaker Salem : *Textes en linguistique berbères*. Ed. CNRS, Paris, 1984.
- Chomsky Noam: *New Horizons in the Study of Language and Mind*, Cambridge University Press 2000
- Elimam Abdou : *Le maghribi, alias ed-darija*. Ed. Dar El-Gharb, 2003
- Elimam Abdou : *Langues maternelles et citoyenneté* - Ed. Dar El-Gharb, 2004
- Ferguson, Charles: « Diglossia », in *Word* 15 (1959)
- Hadj Salah A.: *Linguistique générale, Linguistique arabe*. Thèse d'Etat, Paris, 1978.
- Haeri Niloofar: *Sacred language. Ordinary people* – palgrave Mc Millan, 2003
- Hary Benjamin « Judeo-arabic : a diachronic reexamination », in *IJSL*, 163. 2003.
- Klaus David A.: « The use of indigenous languages in early basic education in papua New Guinea: a model for elsewhere? ». Xe Congrès Linguapax *Diversité linguistique, durabilité et paix* (Barcelone, 20-23 mai 2004).
- Szyncer M. : *Les passages puniques en transcription latine dans le Poenulus*. Clincksieck, 1967.